

# NOUVEAU : PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE DU CROUS

**Les étudiants et étudiantes pourront désormais prendre rendez-vous avec les assistantes sociales du CROUS grâce à un module de rendez-vous**

Pour obtenir un rendez-vous à compter du 3 janvier 2022, les étudiants et étudiantes ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dès à présent sur : [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr), rubrique Prendre rendez-vous avec le CROUS, prendre rendez-vous avec l'assistante sociale.

Grâce à ce nouveau module, vous pouvez également consultez vos rendez-vous déjà pris.